



## COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX, le QUINZE décembre à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, MARTINET Nicolas, DELSARTE Séverine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représenté : COZETTE Laetitia représentée par HECQUET Jacky.  
Absents : BRETON Nelly, CHAILLOUX Marie-Laure, BITON Kevin.

Madame DESCHAMPS Céline a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	
10 décembre 2022	
Date d'affichage	
10 décembre 2022	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	15
Votants	16

**Objet : TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE – Dernière Phase « rue de la Poste et rue de Beugnon & Aménagement Place d'Armes, Place du 11 Novembre et rue du Huit Mai » : actes de notification de l'entreprise et des montants retenus pour le Lot 2 – Eclairage public, borne de recharge pour véhicule électrique, panneau d'affichage à messages variables.**

Monsieur Le Maire rappelle que le projet Cœur de Village, approuvé par délibération n° 09.11.12 du 27 novembre 2009, a été découpé en trois phases.

La 1<sup>ère</sup> phase « Aménagement du parking et de la cour de la Salle des Fêtes » a déjà été réalisée. De même, la Phase n° 2 « Aménagement de la Place de l'Eglise, Rue des Piliers, Rue du Christ, Rue de la Gaîté » est terminée.

La dernière phase comprenant « la rue de la Poste et rue de Beugnon & Aménagement Place d'Armes, Place du 11 Novembre et rue du Huit Mai », a fait l'objet d'appels d'offres par le biais de notre Maître d'œuvre EMC-BTP et divisés en deux lots :

- Lot n°1 : « VRD, signalisation, espaces verts et mobilier urbain »
- Lot n°2 : « Eclairage public, Borne de recharge pour véhicule électrique, Panneau d'affichage à messages variable et signalisation feux tricolores »

Monsieur Le Maire informe que la commission d'appel d'offres, convoquée dans les délais impartis, a pressenti la retenue de candidats pour chacun des lots.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE, Agence de Montargis, 9 rue Edouard Branly – 45700 VILLEMANDEUR, a été retenue pour le lot n°2 « Eclairage public, Borne de recharge pour véhicule électrique, Panneau d'affichage à messages variable et signalisation feux tricolores », pour un montant décomposé par base et prestations supplémentaires éventuelles (PSE) retenues suivantes :

- Base ferme : 75 996.01 € TTC
- Prestation supplémentaire éventuelle n°1 « Signalisation feux tricolores » : 37 430.10 TTC
- Prestation supplémentaire éventuelle n°3 « Borne de recharge pour véhicule électrique » : 9 433.20 € TTC
- Prestation supplémentaire éventuelle n°4 « Panneau d'affichage à messages variables » : 7 436.40 € TTC

Monsieur le Maire informe que la prestation supplémentaire éventuelle n°2 « Détection de mouvement » proposée pour un montant de 3 991.68 € TTC n'a pas été retenue.

Le montant total du lot n°2 avec base ferme et PSE n°1, 3 & 4 représente un montant total de 130 295.71 € TTC.

OUI cet exposé et après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL :

↳ **Prend acte** de la notification de l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE concernant les travaux Cœur de Village Dernière phase pour le lot n°2 – « Eclairage public, borne de recharge pour véhicule électrique, panneau d'affichage à messages variables », d'un montant de 130 295.71 € TTC.

La Secrétaire de Séance,  
Céline DESCHAMPS



Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,



Jacky PECQUET